

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **4 octobre 2021**, à 20 h 00, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée
Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 5 Michel Bélisle
Siège No 6 Martin Bahl

La conseillère Julie Gagnon est absente.
Le conseiller François Fréchette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2021-10-221

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 4 octobre 2021

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 13 septembre 2021

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Septembre 2021
- 5 Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2021
- 6 TECQ - Programmation révisée
- 7 Exécution d'un jugement sur la propriété située au 15, rue Boisjoli
- 8 Licence annuelle de logiciel SOMUM
- 9 Commande papeterie annuelle 2022

Sécurité incendie

- 10 Demande d'achat - Octobre
- 11 Camion-citerne - Évaluation besoin
- 12 Cauca - Facturation frais de COVID

Voirie

- 13 Adjudication contrat - Camion 10 roues 2021 avec équipement de déneigement et benne 4 saisons
- 14 Remplacement ponceau - 6e rang

Hygiène du milieu

- 15 Vidange de la station de pompage et drains d'évacuation pluviaux

Urbanisme et zonage

- 16 Offre de banque d'heures 2022 - Services professionnels urbanisme

Loisirs et culture

- 17 Projet de parcours historique 2022
- 18 Bibliothèque - Avis d'intention de fin de convention de service CRSPB
- 19 Budget décorations Halloween
- 20 Embauche coordonnatrice en loisirs

Général

Varia :

- 21 **Correspondance**
- 22 **Période de questions**
- 23 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-222

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2021-10-223

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2021, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil les états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021.

R 2021-10-224

6. TECQ – PROGRAMMATION REVISEES

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité, quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1149025 version 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 1149025 version 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-225

7. EXÉCUTION D'UN JUGEMENT SUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 15, RUE BOISJOLI

ATTENDU QU'un jugement a été rendu le 5 mai 2021, sous la présidence de l'Honorable Martine St-Yves, J.C.M., relativement à la propriété située au 15, rue Boisjoli ;

ATTENDU QUE l'Honorable Martine St-Yves, J.C.M., ordonne au propriétaire de cet immeuble de procéder à l'enlèvement des véhicules hors d'état de fonctionner se trouvant sur la propriété et ce, au plus tard le 5 août 2021 ;

ATTENDU QU'à défaut par le propriétaire d'exécuter les travaux ordonnés dans le délai prévu au jugement, la Municipalité est autorisée à effectuer ces travaux, aux frais du propriétaire, ces frais étant assimilés à des taxes foncières et recouvrables de la même façon ;

ATTENDU QU'un délai supplémentaire a été accordé au propriétaire allant jusqu'au 4 octobre 2021 pour procéder à l'enlèvement des véhicules hors d'état de fonctionner se trouvant sur la propriété ;

ATTENDU QU'à ce jour, le propriétaire a fait défaut de se conformer aux délais qui lui ont été accordés par le jugement rendu par l'Honorable Juge St-Yves ainsi que par la Municipalité ;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, les membres du conseil municipal sont d'avis qu'il y a lieu pour la Municipalité de faire procéder à l'exécution du jugement rendu le 5 mai 2021, sous la présidence de l'Honorable Martine St-Yves, J.C.M., et de mandater un entrepreneur pour l'enlèvement des véhicules hors d'état de fonctionner se trouvant sur l'immeuble ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'obtenir des prix auprès de deux entrepreneurs afin que les travaux soient exécutés au meilleur coût possible pour le propriétaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de L'Avenir mandate la directrice générale afin de demander des prix auprès de deux entrepreneurs pour l'exécution des travaux d'enlèvement des véhicules hors d'état de fonctionner se trouvant sur la propriété située au 15, rue Boisjoli, conformément au jugement rendu par l'Honorable Martine St-Yves, le 5 mai 2021 ;

QUE le conseil de la Municipalité de L'Avenir accorde au plus bas soumissionnaire le contrat pour l'exécution de ces travaux ;

QUE le conseil autorise les employés de la Municipalité et les employés ou préposés de l'entrepreneur à entrer et circuler sur la propriété située au 15, rue Boisjoli, pour l'exécution des travaux d'enlèvement des véhicules hors d'état de fonctionner, conformément au jugement rendu par l'Honorable Martine St-Yves et ce, à toute heure raisonnable ;

QUE la Municipalité avise le propriétaire de l'immeuble, au moins 48 heures avant l'exécution des travaux par les représentants ou employés de l'entrepreneur, de la date à laquelle lesdits travaux seront effectués ;

QUE tous les coûts reliés à l'intervention de la Municipalité pour l'exécution du jugement soient réclamés au propriétaire de l'immeuble, ces frais étant assimilés à des taxes foncières et recouvrables de la même façon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-226

8. LICENCE ANNUELLE DE LOGICIEL SOMUM

ATTENDU QUE la facture reçue de SOMUM pour la licence annuelle pour le système d'appel automatisé en cas d'urgence au montant de 1 006.69 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE le logiciel SOMUM a été acquis par l'entremise de la MRC de Drummond, tel que mentionné par la résolution R 2018-04-106, et que depuis la mise en place, il est convenu que SOMUM facture la MRC de Drummond afin que celle-ci facture les municipalités participantes ;

ATTENDU QUE la direction générale de la MRC de Drummond a mentionné récemment à SOMUM que celle-ci devait dorénavant facturer directement les municipalités ;

ATTENDU QUE le « Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre » mentionne qu'une municipalité locale doit, en tout temps, être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de renouveler la licence annuelle de SOMUM pour le système d'appel automatisé au montant de 1 006.69 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-227

9. COMMANDE PAPETERIE ANNUELLE 2022

ATTENDU QUE la papeterie annuelle est à commander pour la taxation 2022 ;

ATTENDU QU'Infotech demande un acompte de 50 % avant le 12 novembre 2021 afin de garantir la commande et de nous offrir un escompte de 10 % sous forme de compte de taxe supplémentaire;

ATTENDU QUE la commande comprenant des chèques, enveloppes, comptes de taxe et reçus est au montant de 1 654 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2022 auprès d'Infotech, soit : compte de taxes, enveloppes, chèques et reçus au coût de 1 654 \$ plus taxes. Il est aussi résolu qu'un acompte de 50 %, soit 950.84 \$ taxes incluses, soit versé à Infotech afin de garantir notre commande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2021-10-228

10. DEMANDE D'ACHAT - OCTOBRE

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Gilles Pérusse, directeur du service incendie par intérim, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour octobre 2021

| | | Coût unit. | Qté | Total |
|----------------------------|--|-------------|-----|--------------------|
| 02-220-01-454 | Formation CNESST - 16 pompiers (subvention pour 9) | 125.00 \$ | 7 | 875.00 \$ |
| 02-220-00-650 | Modification habit pompier (directeur) | 197.76 \$ | | 197.76 \$ |
| 02-220-00-650 | Casque, manteaux, pantalons, visières et modules d'éclairage | 4 015.00 \$ | | 4 015.00 \$ |
| 02-220-00-670 | Bonbons Halloween | 100.00 \$ | | 100.00 \$ |
| 02-220-00-526 | Essais annuels appareils respiratoires | 1 100.00 \$ | 1 | 1 100.00 \$ |
| 02-220-00-526 | Vérification visuelle annuelle appareils respiratoires | 25.00 \$ | 20 | 500.00 \$ |
| Total de la demande | | | | 6 787.76 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter et d'autoriser la demande d'achat pour un montant de 6 787.76 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-229

11. CAMION-CITERNE – ÉVALUATION BESOIN

ATTENDU QUE le camion-citerne du service incendie ne rencontre plus les normes exigées ;

ATTENDU QUE la municipalité doit, afin de respecter le schéma de couverture de risques, s'assurer d'avoir un camion-citerne rencontrant les normes disponibles en tout temps afin de répondre aux appels d'urgence ;

ATTENDU QU'afin de rencontrer les normes, la municipalité doit obtenir de l'entraide avec camion-citerne afin de répondre adéquatement aux appels d'urgence ;

ATTENDU QU'il y a lieu de débiter les recherches pour l'acquisition d'un nouveau camion-citerne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de mandater le directeur adjoint du service incendie, M. Mike Drouin, afin de débiter les recherches pour l'acquisition d'un nouveau camion-citerne répondants aux normes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-230

12. CAUCA – FACTURATION FRAIS DE COVID

ATTENDU QUE Cauca, OBNL en charge du traitement des appels d'urgence 9-1-1, a envoyé une facture aux municipalités liée aux frais supplémentaires occasionnés par la COVID ;

ATTENDU QUE ceux-ci mentionnent que la pandémie génère des dépenses imprévues et que malgré les démarches entrepris auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir de l'aide financière, celle-ci s'est avéré insuffisante et c'est pour cette raison que Cauca sollicite les municipalités ;

ATTENDU QUE la facture reçue au montant de 416.10 \$ plus taxes est établie en fonction des dépenses occasionnées par la pandémie et est calculée au prorata de la population à raison de 0.30 \$ par citoyen ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le paiement de la facture des frais de COVID de Cauca au montant de 416.10 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2021-10-231

13. ADJUDICATION CONTRAT – CAMION 10 ROUES 2021 AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT ET BENNE 4 SAISONS

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SEAO pour l'acquisition d'un camion de voirie 10 roues 2021 neuf avec équipement de déneigement et benne 4 saisons ;

ATTENDU QU'une seule soumission conforme a été reçue de Tardif Diesel Inc. :

| Camion 10 roues neuf 2021 avec équipement de déneigement et benne 4 saisons | |
|--|----------------------|
| Marque et modèle du camion | Western Star 4700 SE |
| Marque de la benne | TENCO |
| Marque du sens unique | TENCO |
| Marque aile chasse-neige | TENCO |
| Sous-total : | 307 000.00 \$ |
| TPS : | 15 350.00 \$ |
| TVQ : | 30 623.25 \$ |
| Total : | 352 973.25 \$ |

ATTENDU QUE la municipalité est toujours en attente du montant qui sera versé en dédommagement des assurances puisque l'expert en sinistre est en attente de prix des équipements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'octroyer le contrat d'achat d'un camion 10 roues 2021 avec équipement de déneigement et benne 4 saisons à Tardif Diesel Inc. au montant de 307 000 \$ plus taxes et ce, selon les conditions stipulées à l'appel d'offres.

Il est aussi résolu que la méthode de financement du camion soit déterminée par résolution à la prochaine séance de conseil puisque la municipalité ne connaît toujours pas le montant qui sera versé par les assurances.

Il est aussi résolu que la municipalité étudie la possibilité d'acquérir une garantie prolongée pour le véhicule.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-232

14. REMPLACEMENT PONCEAU – 6^E RANG

ATTENDU QU'un ponceau est à remplacer sur le 6^e rang ;

ATTENDU QUE les travaux, effectués par Excavation Yergeau, sont estimés à un montant de 1 000 \$ pour le matériel et travaux d'excavation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser le remplacement d'un ponceau sur le 6^e rang pour un montant d'environ 1 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2021-10-233

15. VIDANGE DE LA STATION DE POMPAGE ET DRAINS D'ÉVACUATION PLUVIAUX

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ainsi que le nettoyage des drains d'évacuation pluviaux du viaduc McGiveney ;

ATTENDU QUE les travaux, exécutés par Vacuum Drummond, sont estimés à un montant d'environ 1 500 \$ plus taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser la vidange de la station de pompage ainsi que le nettoyage des drains d'évacuation pluviaux du viaduc McGiveney par Vacuum Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2021-10-234

16. OFFRE DE BANQUE D'HEURES 2022 – SERVICES PROFESSIONNELS URBANISME

ATTENDU l'offre de service reçue de notre consultant en urbanisme, Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour l'année 2022 ;

ATTENDU QUE l'offre propose une banque d'heure équivalente à 5 000 \$ plus taxes et déplacements ;

ATTENDU QUE cette banque d'heures n'engage pas la municipalité à dépenser la totalité de cette somme, elle garantit seulement une prestation professionnelle au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre de service pour l'année 2022 de Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour les services professionnels en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.
LOISIRS ET CULTURE

R 2021-10-235

17. PROJET DE PARCOURS HISTORIQUE 2022

ATTENDU QUE la connaissance de l'histoire de notre village permet de développer un sentiment de fierté et d'appartenance ;

ATTENDU QUE dans cet optique, Madame Marielle Fafard, de Mémoire d'un Village, propose à la municipalité un projet de parcours historique pour 2022 ;

ATTENDU QU'un parcours historique peut faire connaître notre village aux nouveaux résidents, aux visiteurs et rappeler des souvenirs aux anciens ;

ATTENDU QU'un parcours historique peut devenir un lieu de rencontre intergénérationnel et s'intégrer dans les activités de l'école L'Avenir ;

ATTENDU QUE Mémoire d'un Village, qui participe par différents moyens à faire connaître notre histoire locale depuis plus de dix ans, propose de participer bénévolement à la recherche de photos et de textes pour la réalisation d'une quinzaine de tableaux historiques ;

ATTENDU QUE ce projet, qui pourrait être inclus au budget 2022, représente une dépense d'un maximum de 5 000 \$ pour la municipalité pour la confection et installation des affiches ;

ATTENDU QUE ce projet pourrait être soumis au Fonds de la ruralité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que le conseil prévoit un montant de 5 000 \$ au budget 2022 pour la mise en œuvre d'un parcours historique en collaboration avec Mémoire d'un Village.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-236

18. BIBLIOTHÈQUE – AVIS D'INTENTION DE FIN DE CONVENTION DE SERVICE CRSPB

ATTENDU la résolution R2021-05-131 concernant l'intention de la municipalité de se désaffilier de Réseau Biblio et d'opérer la bibliothèque municipale elle-même ;

ATTENDU QU'afin de mettre fin à la convention de services, l'une des parties doit, au moins soixante (60) jours avant la fin de toute année civile en cours, donner un avis de son intention d'y mettre fin à l'expiration de cette année civile ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu que par la présente résolution la Municipalité de L'Avenir donne avis au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. (CRSPB) son intention de mettre fin à la convention de services à la fin de l'année 2021.

Il est aussi résolu que lors de la prochaine date prévue pour l'échange de documents, la municipalité de L'Avenir, remettre au CRSPB l'ensemble des documents leurs appartenant.

R 2021-10-237 **Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
19. BUDGET DÉCORATIONS HALLOWEEN

ATTENDU QUE la municipalité souhaite décorer le village pour l'Halloween ;

ATTENDU QU'un budget d'environ 300 \$ est nécessaire pour l'achat de décorations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de rendre disponible un budget d'environ 300 \$ pour l'achat de décoration d'Halloween.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-10-238 **20. EMBAUCHE COORDONNATRICE EN LOISIRS**

ATTENDU la résolution R 2021-09-218 concernant l'appel de candidatures pour le poste de coordonnateur/coordonnatrice en loisirs ;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des candidatures reçues, la candidature de Mme Marylène Sauvé a été retenue ;

ATTENDU QUE Mme Sauvé est une citoyenne impliquée dans le comité des loisirs et connaît bien le milieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'embauche de Mme Marylène Sauvé au poste de coordonnatrice en loisirs au taux horaire de 19 \$.

Il est aussi résolu d'appliquer une période de probation de six mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

21. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2021 est remis à tous les conseillers.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2021-10-239

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Martin Bahl de lever la séance à **20 heures 47 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 15 novembre 2021.

| Fournisseurs | Description | Montant |
|---------------------------------|---|--------------|
| Mécanique Jonathan Léveillé inc | Soudure - Mack blanc | 1 258,98 \$ |
| Prévention et Formation Kingsey | R2021-05-118 Contrat préventionniste | 2 489,21 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP (15/09 et 28/09) | 146,30 \$ |
| Excavation Réal Couture | R2021-08-187 Nettoyage de fossé 5e Rang | 1 629,78 \$ |
| Excavation Réal Couture | R2021-08-187 Nettoyage de fossé 5e Rang | 1 629,78 \$ |
| Excavation Réal Couture | R2021-08-187 Nettoyage de fossé 6e Rang | 1 629,78 \$ |
| Excavation Réal Couture | R2021-08-187 Nettoyage de fossé 6e Rang | 1 552,16 \$ |
| Excavation Réal Couture | R2021-08-187 Nettoyage de fossé 5e Rang | 1 707,38 \$ |
| 8086923 Canada inc | Location de site - Octobre 2021 | 365,68 \$ |
| Aéro-Feu | Bottes, gants, cagoules | 746,48 \$ |
| Vanier Isabelle | Essence camionnette | 128,93 \$ |
| Vanier Isabelle | Pyroflex bleu | 147,86 \$ |
| Vanier Isabelle | Essence camionnette | 128,87 \$ |
| 9253-4015 Québec inc | R2021-08-190 Débroussaillage | 12 417,30 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | Réparation avant inspection annuelle - Rescue | 283,36 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | Réparation avant inspection annuelle - Citerne | 507,71 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | boulon, écrou - Citerne | 44,51 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | Écrou, joint - Unité d'urgence | 58,14 \$ |
| Impressions Lemire | Impression JET - Septembre 2021 | 1 034,78 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement surveillant sablière - Septembre 21 | 52,50 \$ |
| CSDC | Fibre optique - Octobre 2021 | 262,21 \$ |
| Agiska Coopérative | Maillons à double manille | 25,14 \$ |
| Agiska Coopérative | Toile pour sable d'hiver, tube fluorescent bureau | 443,72 \$ |
| DC Messier | Vitre de porte - Tracteur (DC Messier) | 891,06 \$ |
| Remorquage C.E.C. Courteau inc | Remorquage et remisage - Inter 7600 | 10 492,62 \$ |
| Groupe Info Plus | Licence Microsoft - Septembre 2021 | 50,59 \$ |
| Electro Systeme Inc. | R2021-06-145 Conversion luminaires en DEL | 30 025,16 \$ |

| | | |
|--------------------------------|--|---------------------|
| Enseignes L'Avenir | R2021-09-217 Affiches pour descente à la rivière | 454,15 \$ |
| Excavation Yergeau inc | Location de camion | 3 495,24 \$ |
| Excavation Jean-Noel Francoeur | Location de camion - Incendie de l'inter | 569,13 \$ |
| Excavation Jean-Noel Francoeur | Sable d'hiver, rechargement 4e-5e-8e-Dumoulin | 9 602,38 \$ |
| Garage J. Fortier | Inspection annuelle - Unité d'urgence | 280,54 \$ |
| Garage J. Fortier | Inspection annuelle - Camion citerne | 143,72 \$ |
| Garage J. Fortier | Livrets de ronde - Service incendie | 23,10 \$ |
| Hydro Québec | Garage municipal du 21/07/21 au 20/09/21 | 405,71 \$ |
| Hydro Québec | Salle des Loisirs du 21/07/21 au 20/09/21 | 343,44 \$ |
| Hydro Québec | Bureau du 20/07/21 au 17/09/21 | 358,95 \$ |
| Hydro Québec | Gloriette du 20/07/21 au 17/09/21 | 97,47 \$ |
| Mécanique Giguère & Fils inc | Réparation avant inspection annuelle - Pompe | 452,72 \$ |
| Mécanique Giguère & Fils inc | Réparation avant inspection - Camion citerne | 536,52 \$ |
| Mécanique Giguère & Fils inc | Bracke kit, collet - Mack blanc | 349,80 \$ |
| Mécanique Giguère & Fils inc | Réparation avant inspection annuelle - Rescue | 666,37 \$ |
| Megaburo | Changer tambour du photocopieur | 454,73 \$ |
| Cogeco Connexion inc | Garage municipal du 13/09/21 au 12/10/21 | 81,78 \$ |
| Cogeco Connexion inc | Bureau di 24/09/21 au 23/10/21 | 269,34 \$ |
| MRC Drummond | Charges en évaluation - Air Soleil | 784,78 \$ |
| MRC Drummond | Service d'inspection - Aout 2021 | 2 532,59 \$ |
| Municipalité Durham-Sud | Entraide incendie LAVI20210826 | 1 229,84 \$ |
| Oxy-Centre inc | Acétylène, oxygène | 22,36 \$ |
| Pérusse Gilles | Bonbons d'Halloween | 105,14 \$ |
| Petite Caisse | Petite caisse - Conseil d'octobre 2021 | 212,65 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | Collecte conteneur garage - 6 septembre 2021 | 55,00 \$ |
| Énergie Sonic inc | Diesel garage | 2 754,26 \$ |
| Info Page | Fréquence numérique - Octobre 2021 | 86,98 \$ |
| Lemire Suzie | Achat crayons pour élections | 96,50 \$ |
| Pinault Line | Déplacement caisse - Septembre 2021 | 84,42 \$ |
| Pinault Line | Timbres, carton, café et papier mouchoir | 1 719,41 \$ |
| | SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER | 98 419,01 \$ |

| | | |
|------------------------------|--|-------------|
| 9416-9315 Québec Inc | R2021-07-172 Remplacement glissières | 4 645,62 \$ |
| Partenaires 12-18 | Remboursement collecte ARPE-QC | 123,30 \$ |
| Produits RE-Plast inc | R2021-05-133 Chaise Adirondack - Vandalisme | 3 065,23 \$ |
| Service de sécurité ADT | Système d'alarme du 01/10/21 au 31/12/21 | 200,02 \$ |
| Bell Mobilité | 313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Septembre 21 | 597,25 \$ |
| Bibliothèque Municipale | R2021-01-007 Contribution municipale | 2 667,00 \$ |
| François Fréchette | Bonbonne propane pour chauffe-terrasse | 218,36 \$ |
| Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus | R2021-01-007 Loc. salle multifonctionnelle et biblio | 7 665,00 \$ |
| MRC Drummond | R2021-01-007 Quote part | 7 299,58 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | R2021-01-007 Quote part | 9 456,56 \$ |
| Lafond Carol Ann | R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire | 50,00 \$ |
| Lemire Suzie | R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire | 50,00 \$ |
| Pinault Line | Achat 200 timbres | 215,22 \$ |

| | | |
|----------------------------------|--|----------------------|
| Maison de la Culture de L'Avenir | R2021-12-293 Entente 2021 | 7 500,00 \$ |
| | SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES | 43 753,14 \$ |
| | | |
| | SALAIRES SEPTEMBRE 2021 | |
| | Salaires nets septembre 2021 | 25 991,22 \$ |
| | Remises provinciales septembre 2021 | 8 542,44 \$ |
| | Remises fédérales septembre 2021 | 3 139,72 \$ |
| | SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 2021 | 37 673,38 \$ |
| | SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPT. 2021 | 98 419,01 \$ |
| | SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPT. 2021 | 43 753,14 \$ |
| | TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2021 | 179 845,53 \$ |